

L'ANALYSE DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL : LA MÉTHODOLOGIE DE L'ARBRE DES CAUSES

PROGRAMME

A- L'ARBRE DES CAUSES (ADC) DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Enjeux humains et sociaux
- Enjeux économiques
- Enjeux juridiques

B- L'ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT)

1. *Quantitative* :

- Les indicateurs couramment utilisés
- Les statistiques AT / MP nationale, de la branche, de l'entreprise

2. *Qualitative* :

- Méthode de l'arbre des causes
- Rechercher les facteurs d'accident

C- DESCRIPTION DE LA METHODE DE L'ADC

- Les principes
- Les étapes de l'application de la méthode
 - le recueil des faits
 - la construction de l'ADC
 - exploitation des causes pour la prévention

D- APPORTS DE L'ADC A L'ANALYSE A PRIORI DES RISQUES

E- CONDITIONS POUR CONDUIRE AVEC SUCCES L'ANALYSE DES AT PAR LA METHODE DE L'ADC

- Engagement du chef d'établissement
- Formation des analystes
- Information du personnel
- Les améliorations concrètes

F- ANNEXE : SUPPORT D'AIDE AU RECUEIL DES INFORMATIONS

Réf. ESE105

Public

Membres élus du CSE
Référénts en santé sécurité au travail
Préventeurs
Chefs d'entreprise

Pré-requis

Aucun

Résultats attendus

Utiliser la méthode de l'arbre des causes pour contribuer à la démarche de prévention mise en œuvre au sein de l'entreprise

Objectifs pédagogiques

Le participant sera capable de :

- Mettre en évidence la pluri-causalité de l'accident du travail
- Maîtriser la méthode de l'arbre des causes
- Promouvoir cette méthode dans une démarche de prévention des accidents du travail

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Exercices pratiques à partir d'exemples concrets
Application de la méthode à partir de cas d'entreprise

Durée

1 jour soit 7 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

AGEN :

- 2 juillet
- 17 décembre

Tarif

250 € HT

Intervenant

Pascale CALMEL

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50
MARMANDE – 05.53.84.82.82